

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU LUNDI 25 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un le 25 janvier à 18H00, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués le 18 janvier 2021, se sont réunis en séance à la salle du conseil municipal sous la vice-présidence de Madame Liliane MAINGARD.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames BOUDIER, HERBRON, LEFFRAY, LARQUET, MAINGARD, PROVOST, ROBERT et, Messieurs GASNOT, VALOTA.

ABSENT NON EXCUSE : //

ABSENTS EXCUSES : Mme HEULOT Carole, Messieurs ALLETON Claude, CHEVÉE Gérard, LOISON Samuel

POUVOIR : Mr ALLETON Claude a donné pouvoir à Mme Yvonne LARQUET
Madame Betty BOUDIER a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur Madame Liliane MAINGARD, Vice-Présidente

Point n°1 : Approbation du compte rendu de la commission du 1^{er} décembre 2020

Madame la Vice-Présidente a soumis aux membres du CCAS le compte rendu de la commission du 1^{er} décembre 2020. Ce dernier a été diffusé préalablement aux membres avant la séance.

Il est demandé aux membres du CCAS de bien vouloir approuver le compte rendu de la commission du 1^{er} décembre 2020. Une information complémentaire concernant le dossier 4 du point n°2 relatif aux aides alimentaires et financières est donnée quant au fait que l'aide financière accordée pour la cantine a été remplacée par des bons alimentaires. Après avoir délibéré, les membres du CCAS approuvent le compte rendu de la commission du 1^{er} décembre 2020 et la modification de ce point.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur Madame Liliane MAINGARD, Vice-Présidente

Point n°2 Aides alimentaires et financières

- Dossier 1 : attribution de 4 bons alimentaires de 50 €
- Dossier 2 : attribution de 2 bons alimentaires de 50 € et une aide financière de 118 € relative à un impayé eau
- Dossier 3 : attribution de 4 bons alimentaires de 50 €
- Dossier 4 : attribution de 2 bons alimentaires de 50 € et une aide financière de 270 € relative à un impayé loyer

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur Madame Liliane MAINGARD, Vice-Présidente

Point n°3 : Subventions associations 2021

Une réflexion est faite quant à la poursuite des subventions accordées par le CCAS aux différentes associations qui en ont bénéficié l'année précédente. Elle présente également la demande de l'association des Diabétiques de la Sarthe. Après échange, il a été validé la reconduction des subventions aux associations telles attribuées en 2020 et l'attribution d'une subvention de 100 € à l'association des Diabétiques de la Sarthe.

Adopté à l'unanimité

Divers :

Petite info sur le courrier envoyé aux seniors de + de 75 ans relatif à la vaccination. Un appel téléphonique sera également fait. Mr GASNOT fait remarquer qu'il serait bon comme c'est prévu administrativement que le CCAS constitue une liste des personnes susceptibles d'être en difficulté, cela éviterait d'appeler l'ensemble de la population pour savoir si elle a des besoins afin de gagner du temps et de l'argent.

Levée de séance à 18h50.